



AGIR POUR L'EMPLOI POUR SOUTENIR LA REPRISE

DÉCLARATION SYNDICALE INTERNATIONALE
AUX SOMMETS DU G8 ET DU G20 DANS L'ONTARIO
25-27 JUIN 2010

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ	1
AMÉLIORER L'EMPLOI, LA CROISSANCE, LES COMPÉTENCES ET LA PROTECTION SOCIALE	4
Emploi et croissance	4
Éducation et compétences	5
Protection sociale	6
III METTRE UN FREIN AUX ATTAQUES SPÉCULATIVES, AUGMENTER LES RECETTES BUDGÉTAIRES ET RE-RÉGLER LA FINANCE MONDIALE	7
ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT	9
ABORDER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LE BIAIS D'UNE TRANSITION JUSTE	11
PRÉVENIR UNE AUTRE CRISE : UN NOUVEAU PARADIGME DE LA GOUVERNANCE MONDIALE	12
CONCLUSION	14

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

1 À l'heure où les dirigeants du G20 se réunissent dans l'Ontario, il est évident que la crise économique est loin d'être révolue, une crise qui a bouleversé la vie de tant de salariés. Non seulement la « reprise mondiale » est fragile et incertaine, mais dans la zone euro, la crise financière s'est transformée en une frénésie spéculative contre les principales devises et contre les États souverains. L'idée d'une relance coordonnée et inclusive cède aujourd'hui la place à la surenchère au repli prématuré des gouvernements qui, sous la pression des marchés obligataires, s'engouffrent sur la voie de l'austérité budgétaire. Avec cette surenchère, c'est l'économie mondiale qui risque de replonger dans la récession, ce qui aurait des conséquences catastrophiques. L'explosion sociale menace. Les événements en Grèce illustrent ce qui se produit lorsqu'un gouvernement prend les mauvaises décisions et ne parvient pas à apporter une réponse juste. L'avenir montrera certainement qu'il s'agissait d'une erreur historique.

2 A travers le monde, les salariés subissent les conséquences dévastatrices de la hausse du chômage. Ils ont devant eux la perspective d'une décennie marquée par la stagnation de l'emploi dans les pays industrialisés, par l'aggravation de la pauvreté dans les pays en développement et par l'exclusion d'une génération entière de jeunes du monde du travail. Depuis le début de la crise, le chômage mondial a augmenté de 34 millions de personnes, tandis que des millions d'autres travailleurs ne trouvent pas d'emploi régulier, sans être pour autant comptabilisés comme chômeurs. L'ONU estime qu'il faudra créer plus de 300 millions d'emplois pour revenir aux niveaux d'avant la crise.¹ Le dernier rebondissement en date – la déflation provoquée par les spéculateurs financiers – ne manquera pas d'exacerber les effets de la crise.

3 Il est essentiel que les gouvernements abordent la rigueur budgétaire par des mesures de relance de la demande, afin d'augmenter la production et la création d'emplois. La crise a entraîné un transfert massif d'argent public

¹ Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Rapport du Secrétaire général, Nations Unies, 12 février 2010.

au bénéfice du secteur financier privé. Réduire les dépenses publiques pour financer ces transferts serait injuste d'un point de vue moral, inefficace d'un point de vue économique. Les salariés et leurs syndicats sont hostiles aux coupes dans les dépenses publiques qui affectent les salaires, les retraites et les programmes sociaux. Celles-ci contribuent à l'augmentation du chômage et à la diminution des budgets consacrés à la santé, à l'éducation et aux autres prestations sociales qui ont un impact sur l'emploi, la vie et les conditions de travail des ménages salariés. De telles mesures accentueront les inégalités. Or ce sont bien ces mêmes inégalités qui sont à l'origine de la crise que nous vivons aujourd'hui.

4 Les gouvernements doivent tourner le dos à cette orthodoxie stérile. Ils doivent poursuivre la relance, renforcer la croissance et donner la priorité à la hausse des recettes publiques par une fiscalité progressive axée sur les hauts revenus et les actifs non productifs ou spéculatifs. Ils doivent également développer de nouvelles sources de financement, notamment par la création d'une taxe sur les transactions financières (TTF)² et redoubler d'efforts pour lutter contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux. Les gouvernements doivent tirer les leçons du passé. Ils doivent s'assurer que le Fonds monétaire international (FMI) cesse de promouvoir des politiques d'ajustement structurel qui conditionnent l'aide financière à la dérégulation des marchés du travail et à l'affaiblissement de la protection des salariés.

5 Les attaques récentes contre l'euro rappellent de façon cinglante qu'il est impératif que les dirigeants du G20 donnent la priorité à la re-réglementation et à la réduction de la taille du secteur financier et qu'ils replacent ce dernier dans sa fonction première : être au service de l'économie réelle. Les engagements pris par le G20 en 2008 sont restés lettre morte tandis que la finance mondiale poursuit sa fuite en avant. L'absolue nécessité de freiner aujourd'hui et maintenant la spéculation financière ne fait que renforcer la cause d'une TTF.

6 Sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) les dirigeants du G20 doivent avancer vers l'adoption d'un accord permettant d'atteindre les objectifs issus des recommandations du GIEC consistant à maintenir la hausse de la température à moins de 2 °C. En outre, ils doivent collaborer avec les syndicats pour assurer une transition juste vers une économie durable et sobre en carbone.

7 En ces temps de crise, les dirigeants du G20 – et plus particulièrement ceux du G8 – ne doivent pas renier leurs engagements envers les pays en développement. Les derniers chiffres sur les progrès réalisés dans l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) font état d'une augmentation constante du nombre de personnes souffrant de la faim, d'un niveau toujours critique du risque de mourir en couches et de la croissance constante du nombre de personnes porteuses du VIH. Si le taux de scolarisation primaire s'est amélioré, 72 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école, le travail des enfants est toujours répandu – ce qui est tout simplement inacceptable – et 71 millions d'adolescents n'ont pas accès à l'éducation secondaire ou à la formation professionnelle. Sur tous ces sujets l'Afrique subsaharienne est en première ligne. Et pourtant, les pays de l'OCDE n'ont toujours pas honoré leurs engagements en matière d'aide au développement, particulièrement vis-à-vis de l'Afrique. En 2009, plusieurs gouvernements du G8 ont sensiblement réduit leur budget destiné à l'aide – principalement l'Italie (-31,1 %) et l'Allemagne (-12 %).

.....
² Paramètres d'une taxe sur les transactions financières et le déficit de financement des biens publics mondiaux par les pays de l'OCDE, 2010 – 2020, TUAC, février 2010.

8 Lors des sommets précédents du G20, les dirigeants ont reconnu le rôle crucial de l'emploi dans la relance économique. Dans cette optique, ils ont invité l'OIT à leur sommet de Pittsburgh et organisé la première réunion des ministres du Travail du G20 au mois d'avril 2010 à Washington. Ils doivent désormais faire un nouveau pas en avant pour établir un changement de paradigme faisant de l'emploi l'objectif principal de la politique économique et sociale, en consolidant d'une part le processus permanent de coopération continue et accentuée entre les ministres du Travail par le biais d'un Groupe de travail chargé de l'emploi, en collaboration avec l'OIT, et en renforçant d'autre part le rôle des partenaires sociaux au sein du G20.

9 Les Organisations syndicales internationales appellent les dirigeants du G20 à :

- *Poursuivre les mesures de relance axées sur l'emploi et la croissance* : il nous faut concevoir des réponses politiques qui assurent une croissance solide et une reprise créatrice d'emplois au lieu d'abandonner prématurément les mesures de relance avant d'avoir atteint des niveaux de croissance adéquats, ce qui risque de provoquer une seconde récession. Ces actions doivent être appuyées par des mesures pour un marché du travail durable, et pour le travail décent : renforcer la négociation collective et la lutte contre les inégalités de genre, de salaires sur le marché du travail, mettre en œuvre une stratégie des compétences génératrice d'emplois de qualité en collaboration avec les partenaires sociaux, et privilégier les compétences en matière d'emplois « verts » (§11-13) ;
- *Faire cesser les attaques spéculatives sur les monnaies et adopter une fiscalité juste* : s'engager sur la voie de la fiscalité progressive et celle d'une taxe sur les transactions financières (TTF) susceptibles de pénaliser les comportements spéculatifs et de participer à la prise en charge du coût de la crise et contribuer au développement social et aux OMD et s'adapter au changement climatique, (§20-22) ;
- *Réformer le système financier* : prendre des mesures urgentes et coordonnées au niveau du G20 pour réformer le système financier et briser l'engrenage de gouvernements soumise au court-termisme des marchés financiers et à leur volatilité susceptible de déclencher une autre crise à moyen terme (§23-24) ;
- *Garantir que les politiques liées au changement climatique assurent une « transition juste »* : réaliser des investissements à grande échelle et à forte intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures vertes, concevoir des programmes de développement des compétences et de formation, fournir une protection sociale et soutenir le dialogue social (§32-34) ;
- *Établir un nouveau paradigme de la gouvernance mondiale basé sur le plein emploi* : créer un groupe de travail permanent du G20 chargé de l'emploi avec la participation des partenaires sociaux et de l'OIT, convoquer une deuxième réunion des ministres du Travail du G20, intégrer régulièrement la consultation et la participation formelles des partenaires sociaux aux sommets du G20 et au Conseil de stabilité financière (CSF), inviter l'OIT à travailler au volet emploi du Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée et mettre en œuvre la nouvelle Déclaration sur la propriété, l'intégrité et la transparence des activités commerciales et financières internationales (§35-40).

10 Nous exhortons notamment les dirigeants du G8 à :

- *Tenir leurs engagements en matière d'aide et soutenir les OMD* : adopter un plan d'action pour la réalisation des OMD, ainsi qu'un cadre transparent pour le suivi de la tenue des engagements, investir dans les services publics, placer le travail décent au cœur de l'aide au développement et

soutenir les stratégies visant à créer des emplois de qualité, particulièrement pour les femmes (§26-31) ;

- *VIH et sida* : déterminer un calendrier et des engagements spécifiques en amont du Sommet sur les OMD en septembre 2010, pour augmenter les ressources et tenir les engagements concernant l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH et de sida, renforcer les programmes d'éducation par les pairs sur le lieu de travail et renflouer les caisses du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme (§29) ;
- *Éducation* : mandater un comité de haut niveau rassemblant de multiples parties prenantes, chargé d'élaborer des recommandations afin de résoudre les problèmes de financement qui empêchent certains pays d'accéder à l'Éducation pour tous (EPT), développer une éducation et une formation professionnelles adaptées, organiser une réunion ministérielle du G20 à ce sujet en 2011 et lancer une Initiative mondiale pour la formation des enseignants (§30) ;
- *Protection sociale* : mettre en pratique le « socle de protection sociale »³ de l'OIT par la création d'un fonds de protection sociale et garantir que les pays émergents et en développement auront accès tant aux ressources qu'à l'espace politique nécessaires à sa mise en œuvre (§17-19) ;

AMÉLIORER L'EMPLOI, LA CROISSANCE, LES COMPÉTENCES ET LA PROTECTION SOCIALE

Emploi et croissance

11 Bien que les chiffres les plus récents révèlent une stabilisation du taux de chômage dans de nombreux pays du G20 au cours des premiers mois de 2010, l'heure n'est guère à l'optimisme. Les effets de la crise se voient aggravés par l'augmentation croissante de la main d'œuvre dans les économies émergentes. Les marchés du travail ont subi dans de nombreux pays une hémorragie d'emplois telle que même si la reprise devait se poursuivre à un rythme prévisible, le chômage ne reviendrait aux niveaux d'avant la crise qu'en 2017 ou 2018. Le rebondissement déflationniste résultant de la spéculation continue des marchés financiers risque de replonger l'économie mondiale dans une logique de croissance du chômage.

12 À court terme, les gouvernements doivent éviter une stratégie de repli prématuré qui aurait pour effet de saper la reprise et de fragiliser les services publics essentiels. D'après l'Institut international d'études sociales, la suppression prématurée des mesures de soutien à l'emploi prolongerait non seulement la crise de l'emploi, mais compromettrait également les objectifs budgétaires à moyen terme et accentuerait les déficits fiscaux d'ici à 2015⁴.

13 Les dirigeants doivent admettre qu'il n'y aura pas de relance économique durable sans reprise de l'emploi. Les leaders du G20 doivent adopter un plan d'action afin d'être en mesure d'appliquer les recommandations des ministres du Travail et de l'Emploi du G20 adoptées à Washington et doivent par conséquent :

- Ne pas abandonner les mesures de relance tant qu'une reprise durable de la demande et de l'emploi n'a pas lieu ;

3 Cela englobe l'accès universel au système de santé de base ; une pension universelle de base pour les personnes âgées et les personnes handicapées ; un revenu ou un moyen de subsistance garanti pour tous les enfants ; le soutien au revenu des personnes pauvres en âge de travailler ainsi que des sous-employés et des chômeurs.

4 « Promouvoir la reprise de l'emploi sans renoncer aux objectifs budgétaires », OIT/IIES, mars 2010.

- Accroître dans les plans de relance la part consacrée à la création d'emplois;
- Adopter des mesures supplémentaires pour renforcer la croissance de l'emploi, y compris les investissements publics, afin de créer rapidement de nouveaux emplois et de stimuler la demande et la croissance ;
- Soutenir les mesures de lutte contre l'inégalité salariale hommes/femmes afin de permettre l'augmentation des salaires des femmes et stimuler de ce fait la demande globale ;
- Garantir un lieu de formation ou d'emploi pour les jeunes restés au chômage au-delà d'une période minimum, afin d'éviter les effets néfastes et marginalisants du chômage des jeunes ;
- Réaliser des investissements à grande échelle et à forte intensité de main d'œuvre dans des infrastructures « vertes », dont l'efficacité énergétique, le bâtiment, les énergies renouvelables et les transports publics afin de créer des emplois « verts », tout en s'assurant que ceux-ci sont également « décents » ;
- Soutenir les programmes de subvention à l'emploi et les projets à court terme conçus pour assurer le maintien des salariés à leur poste, de façon à favoriser la reprise ;
- Mobiliser des ressources à l'échelle nationale pour soutenir le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT par le biais de « plans de mise en œuvre du Pacte », engageant les syndicats et les organisations patronales.

Éducation et compétences

14 Lors de leur réunion d'avril 2010, les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont reconnu que « *le renforcement de la formation de notre main-d'œuvre représente un investissement très rentable pour la productivité future de nos économies et la satisfaction professionnelle de nos travailleurs* ». Ils ont souligné en outre le rôle important de la formation pour préparer et adapter la main-d'œuvre à la nature changeante des emplois, y compris les emplois verts nécessaires pour bâtir une économie plus durable et plus verte. Ils ont également admis que « *l'éducation professionnelle et le développement des compétences doivent correspondre à la demande concrète de compétences professionnelles dans nos économies et dans les secteurs à forte croissance, notamment la santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation et la sécurité publique* ». Les recommandations des ministres incluaient les politiques en matière d'éducation et de compétences au sein d'une stratégie globale favorisant la croissance, la création d'emplois et l'amélioration de la qualité des emplois.

15 Les Organisations syndicales internationales considèrent que les dirigeants du G20 doivent privilégier avant tout l'idée d'une formation accessible et inclusive destinée aux salariés et mettre en pratique les recommandations de leurs ministres du Travail et de l'Emploi. Concrètement, ils doivent renforcer l'approche sectorielle du développement et de l'offre des compétences. À l'échelle nationale, le développement des compétences sectorielles et les politiques de formation sont des moyens efficaces de mettre les compétences en adéquation avec la demande tout en intégrant une approche de formation continue adaptée aux besoins des jeunes adultes, des salariés expérimentés et des employeurs. Il est vital de prendre les mesures nécessaires pour éviter une « génération perdue ». Les dirigeants doivent aborder la question de la formation de manière globale de sorte que les ministres du Travail et de l'Emploi collaborent avec leurs homologues de l'éducation, des finances, des investissements et du commerce, de la santé, des transports et du développement rural.

16 Les Organisations syndicales internationales invitent les dirigeants du G20 à :

- Soutenir l'OIT, s'inspirer du travail de l'OCDE et collaborer avec les représentants des gouvernements, des syndicats et du patronat pour élaborer une stratégie de formation complète et la mettre en œuvre par le biais du dialogue avec les partenaires sociaux ;
- Généraliser la formation dans le cadre de programmes et stratégies de développement plus larges, tout en tenant compte des besoins des marchés du travail régionaux et locaux ;
- Établir des conseils sectoriels pour mieux adapter les compétences disponibles à la demande et évaluer la qualité des programmes de formation, et s'attacher avec les partenaires sociaux sectoriels et les autres parties prenantes du marché du travail à identifier les carences et les écarts en matière de compétences ;
- Garantir que les programmes sur les compétences seront inclusifs et accessibles aux groupes défavorisés, y compris les chômeurs, les personnes peu qualifiées, les femmes, les jeunes, les migrants, les porteurs du VIH/sida, les travailleurs précaires ou ceux employés dans l'économie informelle. Se concentrer sur la réalisation de l'égalité des sexes et mettre en place des accords bilatéraux et multilatéraux pour soutenir la migration, ainsi que d'autres accords reconnaissant les compétences des migrants.

Protection sociale

17 Les gouvernements du G20 ont reconnu à plusieurs reprises⁵ l'importance de la protection sociale pour atténuer les effets les plus redoutables de la crise et bâtir un avenir juste et durable. Plus récemment, les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont recommandé aux gouvernements de renforcer les systèmes de protection sociale existants et les politiques actives du marché du travail, lorsque cela est nécessaire. Pourtant, les propositions de consolidation fiscale menacent la protection sociale et nuisent aux droits des salariés à une retraite garantie, adéquate et décente.

18 Les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont également recommandé que « *tous les pays adoptent des systèmes de protection sociale adéquats* ». À l'exception des pays industrialisés, la protection sociale est réduite ou inexistante, bien que certaines économies émergentes aient mis en œuvre des programmes efficaces dans le contexte de crises précédentes : l'Argentine avec REPRO (*Programme fédéral de reconversion productive*), le Mexique avec le programme *Oportunidades/Progresa* et le Brésil avec *Bolsa Familia*. En Asie-Pacifique, seulement 20 % des chômeurs et des sous-employés ont accès à des allocations de chômage et seulement 30 % des personnes âgées reçoivent une pension.⁶ Dans la plupart des pays d'Afrique, la majorité des salariés gagnent leur vie en exerçant une activité informelle et n'ont accès à aucune protection sociale.

19 Les Organisations syndicales internationales invitent les dirigeants du G20 à :

- Renforcer les programmes de soutien aux revenus au moyen de

.....

⁵ Le Sommet du G20 à Pittsburgh a reconnu que le Cadre du G20 doit envisager une croissance équilibrée, durable et forte pour « améliorer les filets de sécurité » et « continuer à fournir un revenu [et] une protection sociale, ainsi qu'à soutenir la formation des chômeurs ». Le Sommet social du G8/G14 à Rome a affirmé que le soutien « du revenu des personnes et de leur famille par des systèmes de protection sociale efficaces et responsables... » était crucial pour résorber la crise.

⁶ Achieving the Millennium Development Goals in an Era of Global Uncertainty, Rapport régional Asie-Pacifique 2009/10, février 2010.

systèmes d'assurance chômage plus ambitieux et assouplir provisoirement les règles d'attribution des allocations de chômage, en accélérant le taux de remplacement et en allongeant la durée d'éligibilité, ainsi qu'en étendant aux travailleurs précaires la couverture de compensation des revenus provisoires et à court terme ;

- Ajuster les filets de sécurité sociale afin de couvrir les jeunes salariés en élargissant les critères d'attribution des allocations de chômage et de l'assistance sociale et en assouplissant l'accès à la formation fournie par les programmes du marché du travail ;
- S'engager à des systèmes de retraites durables (qu'ils soient financés par la fiscalité, par répartition ou par capitalisation) qui garantissent aux salariés des pensions adéquates les protégeant contre les risques de longévité et ceux inhérents au marché ;
- Réduire la vulnérabilité en mettant en œuvre le « socle de protection sociale » de l'OIT par la création d'un fonds de protection sociale et garantir que les pays émergents et en développement auront accès aux ressources ainsi qu'à l'espace politique nécessaires à sa réalisation. L'OIT a prouvé que 3 % du produit intérieur brut mondial suffisent pour atteindre cet objectif ;
- Garantir que les travailleurs précaires et migrants ont les mêmes droits que les autres employés en matière de protection sociale, élargir l'expérience de la *Convention multilatérale ibéro-américaine de sécurité sociale* sur la portabilité des pensions et ratifier la Convention internationale des Nations Unies sur la protection des droits *de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*.

III METTRE UN FREIN AUX ATTAQUES SPÉCULATIVES, AUGMENTER LES RECETTES BUDGÉTAIRES ET RÉGLEMENTER LA FINANCE MONDIALE

²⁰ Il est essentiel que les gouvernements se concentrent sur les recettes, et pas seulement sur les dépenses, lorsqu'ils élaboreront des mesures visant à réduire les déficits budgétaires et l'endettement public, qui vont sans doute atteindre des niveaux sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'étendue des troubles sociaux secouant actuellement la Grèce souligne les dangers inhérents à la réduction des dépenses et des pensions publiques, aussi dures qu'injustes. Le mouvement syndical s'oppose vivement à de telles mesures.

²¹ Les gouvernements doivent donner priorité au développement de nouvelles sources de financement et soutenir la création d'une taxe sur les transactions financières (TTF)⁷ en tant que moyen juste et pratique d'enrayer la crise. Le FMI a récemment proposé un système à deux niveaux consistant en une Contribution à la stabilité financière (CSF), portant sur le bilan comptable, et une Taxe sur les activités financières (TAF). Le concept de la TAF est intéressant car il permettrait d'aborder le sujet de l'exemption de TVA dont bénéficie actuellement le secteur financier et de réduire la taille de celui-ci. Cependant, contrairement à la TTF, il ne s'attaquerait pas au problème de la spéculation financière à court terme, mis en évidence par les attaques récentes dont a été victime l'euro. Le mouvement syndical, ainsi que d'autres groupes et organisations, font campagne pour l'introduction d'une TTF.

²² Les efforts déployés pour lutter contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux doivent également être intensifiés. La décision récente du Forum mondial de

7 Paramètres d'une taxe sur les transactions financières et le déficit de financement des biens publics mondiaux par les pays de l'OCDE, 2010 – 2020, TUAC, février 2010.

l'OCDE de lancer des examens par pays⁸ sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales représente une étape encourageante vers la suppression des paradis fiscaux, mais elle n'est pas assez ambitieuse. Les gouvernements doivent garantir que le Forum mondial s'attachera à créer un système d'échange de renseignements multilatéral et automatique à des fins fiscales, à soutenir le renforcement des capacités des administrations fiscales des pays en développement et à soutenir financièrement le Groupe de réflexion sur la fiscalité et le développement récemment créé par l'OCDE.

23 Même si le G20 s'en défend, les progrès en matière de re-réglementation de la finance mondiale se font attendre. Les dirigeants du G20 se sont engagés à garantir que le Conseil de stabilité financière (CSF) surveillera la mise en œuvre de réformes concrètes qui restitueront au secteur financier son rôle principal et légitime, qui est de servir l'économie réelle. Dans les faits, seuls ont été élaborés des rapports et principes concernant la future réforme, sans qu'aucun changement concret n'ait eu lieu. Le contenu de ces rapports révèle à quel point la finance mondiale échappe au contrôle des autorités de supervision et des gouvernements.

24 Parallèlement, la finance de l'ombre a repris ses habitudes et attaques spéculatives contre les principales devises, notamment l'euro. Les propositions récentes du CSF/FMI visant à réformer le cadre de Bâle II concernant les banques et à imposer une nouvelle taxation aux grandes institutions financières (banques et fonds spéculatifs) sont tardives et insuffisantes pour enclencher l'indispensable changement face à la colère grandissante et généralisée du public.

25 Aucune reprise durable n'est envisageable tant que les dirigeants du G20 ne passeront pas à l'action pour dégraisser et réglementer les marchés financiers. Les Organisations syndicales internationales appellent les gouvernements du G20 à :

- Garantir que les politiques de consolidation fiscale ne compromettent pas la capacité du secteur public à fournir des services et une protection sociale nécessaires à une économie plus juste et durable. Les gouvernements de l'OCDE doivent investir dans les services publics et la protection sociale ;
- Mettre en œuvre des réformes fiscales progressives qui contribuent à la cohésion sociale, s'associer aux efforts réalisés par l'OCDE en matière de fraude fiscale et prendre des mesures pour réduire la concurrence fiscale ;
- Prendre des mesures urgentes pour créer et mettre en œuvre une taxe sur les transactions financières (TTF) ;
- Mettre un frein à la finance de l'ombre en prenant des mesures visant à réglementer tous les marchés, les institutions et les juridictions. Les exemptions réglementaires qui bénéficient aux fonds spéculatifs et au capital-investissement doivent être supprimées et tout produit financier dérivé ne pouvant être négocié sur une bourse doit être interdit. Les paradis fiscaux/centres financiers offshore doivent être supprimés ;
- Sévir contre les comportements spéculatifs par la taxation des échanges de devises, de titres et de produits dérivés, par la restriction de l'accès aux produits dérivés à la propriété réelle de l'actif sous-jacent et par l'interdiction du courtage des banques pour compte propre.
- Dégraisser et diversifier le secteur financier en appliquant de nouvelles taxes et surcharges sur le capital aux grandes sociétés financières incon-

8 Transparence fiscale - le Forum mondial lance des examens par pays : http://www.oecd.org/document/4/0,3343,en_21571361_43854757_44855891_1_1_1_1,00.html.

trôlables, en soumettant les structures bancaires à des restrictions permettant de protéger la banque de détail des risques liés à la banque d'investissements et en promouvant les réseaux bancaires coopératifs et les services financiers publics;

- Mettre un frein aux rémunérations irresponsables et comportant des risques excessifs en limitant les salaires des banquiers, des *traders* par le biais de mesures législatives, en renforçant les politiques de gestion des risques par la représentation des salariés et en protégeant les ménages salariés contre les prêts abusifs en légiférant sur la protection des consommateurs.

ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

26 La crise a tôt fait d'ôter tout espoir de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ou les objectifs de développement fixés à l'échelle nationale, notamment dans les pays à faibles revenus. Le dernier rapport de l'ONU fait état d'un fossé béant. Le nombre de personnes qui continuent de souffrir de la faim dans le monde (OMD 1) ne cesse d'augmenter et a atteint 1,09 milliard d'individus en 2009, contre 873 millions en 2004-06. Plus de 72 millions d'enfants ne reçoivent pas d'éducation primaire (OMD 2) et le nombre stupéfiant de 126 millions d'enfants effectuent des travaux dangereux. Selon l'UNESCO, 71 millions d'adolescents n'ont pas accès à l'éducation secondaire ou à la formation professionnelle. Le risque encouru par les femmes de mourir en couches (OMD 5) demeure élevé et le nombre de personnes infectées par le VIH (OMD 6) est toujours en hausse, en raison de l'insuffisance des ressources allouées à la prévention. Tous ces problèmes sont particulièrement aigus en Afrique subsaharienne.⁹ Les populations les plus vulnérables et les plus durement touchées sont les travailleurs migrants, les pauvres des zones rurales et urbaines, les agriculteurs sans terre, les foyers dirigés par des femmes et les travailleuses.

27 Les gouvernements se réuniront en septembre 2010 lors de la séance plénière de haut niveau des Nations Unies sur les OMD pour définir les futurs plans d'action visant à « accélérer les progrès » en vue de la réalisation des OMD d'ici à 2015. Les chiffres¹⁰ les plus récents révèlent cependant que les gouvernements continuent de manquer à leurs engagements pris dans le

LES GOUVERNEMENTS MANQUENT À LEURS ENGAGEMENTS

■ En 2009, l'Aide publique au développement (APD) a augmenté de 0,7 %, atteignant 119,6 milliards d'USD, soit 0,31 % des revenus nationaux bruts combinés. L'APD bilatérale nette en 2009 à destination de l'Afrique s'est élevée à 28 milliards d'USD, soit une hausse de 3 % en termes réels par rapport à 2008 ;

■ Pour 2010, l'APD est « estimée à 108 milliards d'USD exprimés en dollars de 2004, soit une augmentation de 28 milliards d'USD par rapport à la base de 2004, tandis que le rapport APD/RNB croît... de 0,26 % à environ 0,32 % ». Ce montant est inférieur aux engagements pris en 2005 à hauteur de 18 milliards d'USD (en dollars de 2004). L'APD est estimée à 126 milliards d'USD (en dollars de 2009), soit une hausse de près de 6 milliards d'USD par rapport à 2009. Il est estimé qu'en 2010, les fonds destinés à l'Afrique ne représenteront que 11 des 25 milliards d'USD de l'augmentation envisagée à Gleneagles.

⁹ Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Rapport du Secrétaire général, Nations Unies, 12 février 2010, p. 5.

¹⁰ Chiffres préliminaires de l'APD pour 2009, OCDE, 14 avril 2010.

cadre du G8, à l'instar des exécutifs italien et allemand qui réduisent même l'APD nette (respectivement de 31,1 % et 12 %).

28 Globalement, le nombre de personnes touchées par le VIH continue de croître en raison du manque de prévention. Le comité AIDS2031, consacré au 50e anniversaire de l'identification de la maladie, estime qu'il pourrait y avoir en 2031 deux millions de nouvelles infections annuelles. Les fonds disponibles pour la prévention et le traitement diminuent cependant en raison des compressions budgétaires décidées par les donateurs des pays du G8, dues à la récession mondiale et/ou à la priorité donnée à d'autres maladies dont le traitement coûte moins cher.

29 Au lieu de fermer les yeux sur les conséquences dévastatrices de la réduction des fonds consacrés au VIH/sida sur les individus, les familles, les communautés, les économies et le développement, les donateurs doivent recentrer leurs priorités. Ils doivent s'assurer que les malades, notamment dans les pays à bas revenus, ont accès aux médicaments dont ils ont besoin et privilégier la prévention pour enrayer la vague des nouvelles infections par le VIH. Cela doit inclure le recours à une éducation sur le VIH par les pairs sur le lieu de travail, une méthode de prévention dont l'efficacité est reconnue et qui est cependant sous-utilisée.

30 En avril 2010, les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont souligné l'importance cruciale de l'éducation primaire et secondaire élémentaire. En juin 2009, les dirigeants du G8 réunis à L'Aquila ont réaffirmé le droit à l'éducation pour tous (EPT) et leur engagement à fournir les ressources nécessaires. Ils ont également apporté leur soutien à la réforme de l'Initiative pour une mise en œuvre accélérée de l'EPT. Ces engagements ne se sont cependant pas traduits par la mobilisation des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins financiers des pays partenaires à bas revenus. Les ministres ont également reconnu la nécessité pour les gouvernements d'« améliorer la qualité de l'éducation... à travers le recrutement, la formation, le maintien en poste et une meilleure gestion des enseignants qualifiés ».

31 Les Organisations syndicales internationales exhortent les dirigeants du G20, et plus particulièrement ceux du G8, à relever ces défis en matière de développement et à :

- Honorer leurs engagements sur les OMD et l'APD, réaffirmés à l'issue du Sommet du G20 à Londres, spécialement à destination de l'Afrique subsaharienne, atteindre les objectifs de 0,7 % du revenu national brut (RNB), garantir l'utilisation de l'APD supplémentaire à des fins climatiques et assurer la transparence des dépenses de l'APD ;
- Élaborer et rendre public un plan d'action pour tenir les engagements pris préalablement au Sommet de l'ONU sur les OMD (septembre 2010), notamment le soutien d'initiatives en matière de santé maternelle et infantile garantissant le respect de tous les droits relatifs à la santé procréatrice et à la maternité, et prendre de nouveaux engagements ambitieux pour remplacer ceux ayant expiré et pour aller au-delà de l'horizon 2015 ;
- Élaborer le rapport préliminaire sur la responsabilité financière du G8 et mettre en place un cadre transparent et solide permettant de suivre les engagements du G8 et du G20, y compris un examen obligatoire par les pairs ;
- Investir dans un « New deal » mondial pour les services publics pour reconstruire nos économies et nos sociétés, soutenir les programmes de vaccination et de protection du personnel de la santé publique dans les pays en développement et s'attaquer à la pénurie mondiale de professionnels de l'éducation et de la santé ;

- Diffuser un plan aux échéances et aux ressources déterminées préalablement au Sommet sur les OMD de septembre 2010 pour accroître les ressources et accomplir les engagements sur l'Accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH/sida, réaliser l'OMD 6 et renflouer les caisses du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- Mandater un Comité de haut niveau rassemblant de multiples parties prenantes et impliquant de hauts représentants des gouvernements, des affaires, de l'éducation, des syndicats, des ONG et des organisations internationales pour établir des recommandations sur l'amélioration de la conception générale et la fourniture du soutien à l'EPT, et organiser en 2011 une réunion ministérielle capitale du G20 à cet égard ;
- Lancer une *Initiative mondiale pour la formation des enseignants* afin de mobiliser des ressources financières et humaines pour soutenir des initiatives nationales visant à former des enseignants qualifiés et à offrir à tous une éducation de qualité. Sur la base des engagements du G8 de 2009, intégrer les stratégies éducatives dans des politiques de développement plus larges conformes à l'esprit de la déclaration d'Oslo « Agir ensemble » (2009) et soutenir les politiques d'assistance visant à lutter contre la marginalisation dans l'éducation en accord avec la déclaration d'Addis Abeba de janvier 2010 ;
- Placer le travail décent au cœur de l'aide au développement, soutenir l'émancipation économique des femmes et s'attaquer aux emplois informels et non protégés ;
- Inviter la société civile, y compris les syndicats, à participer aux processus de prise de décision sur le développement, conformément à la Déclaration de Paris/au Programme d'action d'Accra ;
- Garantir que le Programme de Doha pour le développement deviendra un authentique cycle du développement soutenant la création d'emplois décents, tant dans les pays industrialisés qu'en développement. Adopter des mesures pour s'assurer que le changement structurel portera des fruits, en favorisant la gestion du changement au sein des entreprises, des industries, des régions et des marchés du travail de manière socialement équitable.

ABORDER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LE BIAIS D'UNE TRANSITION JUSTE

³² Les dirigeants du G20 doivent s'affranchir du résultat décevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), réunie en 2009 à Copenhague, et prendre les mesures nécessaires pour donner à nos économies et sociétés une base durable et à faible émission de carbone. Ils doivent manifester leur soutien au processus de la CCNUCC et commencer à préparer le prochain accord, qui devrait inclure l'objectif – basé sur des scénarios du GIEC – de maintenir l'augmentation de la température à moins de 2 °C. Cela implique d'atteindre une réduction de 25-40 % des émissions des pays développés d'ici à 2020, sur la base de 1990, et une diminution des émissions mondiales de 85 % d'ici à 2050. Les Organisations syndicales internationales exhortent en outre les dirigeants du G20 à s'assurer qu'un financement suffisant est consacré à l'adaptation au changement climatique des pays en développement. Ce point est une condition préalable au rétablissement de la confiance entre les gouvernements des pays en développement et développés, qui est essentielle à l'élaboration d'un accord mondial.

33 Les Organisations syndicales internationales demandent instamment aux dirigeants du G20 de préparer avec les salariés et leurs représentants syndicaux une transition vers une économie sobre en carbone et durable qui soit « équitable » et qui amène un changement juste et durable. Les propositions syndicales en matière de « Transition juste » sont également débattues au sein de la CCNUCC.

34 Obtenir un accord ambitieux, juste et contraignant sur le changement climatique et opérer une Transition juste restent les principales priorités du mouvement syndical mondial. Les Organisations syndicales internationales invitent les dirigeants du G20 à :

- Promouvoir les investissements dans des emplois décents et verts et ceux visant à rendre l'économie plus verte ;
- Investir dans l'éducation et la formation des salariés ;
- Garantir que les institutions de dialogue social tiendront compte du changement climatique dans leurs prises de décision ;
- Élargir le champ des projets de protection sociale pour qu'ils répondent aux besoins des personnes affectées par le changement climatique et les politiques qui y sont liées ;
- Promouvoir les politiques de diversification économique locales.

PRÉVENIR UNE AUTRE CRISE : UN NOUVEAU PARADIGME DE LA GOUVERNANCE MONDIALE

35 Les syndicats ont salué l'engagement pris par les dirigeants du G20 à Pittsburgh (et réitéré en avril 2010 par les ministres du Travail du G20) selon lequel « *[L]es institutions internationales devraient prendre en considération les normes de l'OIT et les objectifs du Pacte pour l'emploi dans leur analyse de la crise et de l'après-crise et dans l'élaboration de leurs politiques* ». Cependant, au même titre que les marchés financiers ont repris leurs activités habituelles, le FMI est revenu aux politiques inefficaces du passé en recommandant de procéder à des réductions des dépenses publiques drastiques pour répondre à la crise de la dette dans la zone euro. Les syndicats sont hostiles aux politiques qui visent à réduire les salaires, les retraites et les programmes sociaux. Celles-ci contribuent à l'augmentation du chômage et à la diminution des budgets consacrés à la santé, à l'éducation et aux autres prestations sociales qui ont un impact sur l'emploi, la vie et les conditions de travail des ménages salariés. De telles mesures accentueront les inégalités, alors même qu'elles représentent l'un des facteurs ayant initialement précipité la crise.

36 Les ministres du Travail du G20 ont soutenu en avril 2010 « *la participation du BIT, entre autres institutions, à la mise en œuvre du Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée en vue d'assurer que le travail décent, l'inclusivité et la durabilité sociale font partie des fondations solides que nous souhaitons construire pour l'avenir* ». Cette déclaration constitue un pas vers le souhait exprimé par les syndicats que l'OIT soit reconnu comme l'agence compétente pour élaborer les composantes liées à la protection sociale et à l'emploi du processus d'évaluation mutuelle intégré au Cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée, élaborées jusqu'ici exclusivement par le FMI et la Banque mondiale.

37 Le mouvement syndical soutient également l'initiative visant à établir une nouvelle architecture de gouvernance pour l'économie mondiale et se réjouit de l'engagement pris en vue d'élaborer la Charte pour l'activité économique durable qui constituerait le fondement normatif des marchés mondiaux. Il approuve aussi l'adoption de la Déclaration sur la propriété, l'intégrité et la transparence des activités commerciales et financières internationales par les

membres de l'OCDE ainsi que le Brésil, l'Estonie, Israël, la Fédération de Russie et la Slovénie, qui lui semble constituer un progrès vers l'amélioration de la déontologie et le renforcement de la cohésion entre les différentes politiques et normes.

38 La mise en œuvre efficace de tous ces engagements politiques exige cependant d'accroître le niveau de dialogue social et de consultation à l'échelle nationale et internationale. Les syndicats dans les pays du G20 et ailleurs, ainsi que leurs organisations internationales, sont prêts à participer pleinement et de façon constructive aux consultations substantielles auprès des gouvernements et des organisations patronales. Les syndicats doivent participer pleinement à la formulation des nouvelles structures consultatives et de gouvernance auprès des organisations internationales, en suivant le modèle des liens qui les unissent à l'OCDE. L'OIT doit aussi jouer un rôle central. Le Conseil de stabilité financière (CSF), investi d'une plus grande responsabilité dans la gouvernance de l'économie mondiale, doit mettre en œuvre des processus de consultation formelle, y compris avec les syndicats, publier des documents destinés à être commentés et promouvoir l'application de normes de gouvernance institutionnelle démocratique.

39 Le G20 lui-même doit être pleinement représentatif et travailler en tandem avec le système des Nations Unies. Des organismes régionaux clés comme l'Union africaine (UA), l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) et l'Organisation des États américains (OEA) doivent avoir une place statutaire au sein du G20, au même titre que la Commission européenne (CE).

40 Pour faire avancer ces questions, les Organisations syndicales internationales exhortent les dirigeants du G20 à :

- Établir un Groupe de travail conjoint, comprenant les gouvernements, les organisations internationales et les partenaires sociaux soutenus par l'OIT, pour faire progresser les conclusions du Sommet des ministres du Travail et de l'Emploi du G20 et organiser une deuxième édition de ce sommet au plus vite ;
- S'assurer que le Fonds monétaire international (FMI) cesse de promouvoir des « politiques d'ajustement » austères et des conditions de prêt nécessitant la dérégulation des marchés du travail et l'affaiblissement de la protection des salariés ;
- Tirer parti des engagements pris à Pittsburgh et prendre immédiatement des mesures pour garantir que les conditions de prêt et les conseils politiques du FMI, de la Banque mondiale et des Banques de développement régional, tant à l'échelle nationale que mondiale, seront cohérents avec les Normes fondamentales du travail de l'OIT et les objectifs du Pacte mondial pour l'emploi, en indiquant clairement les actions supplémentaires à mener si nécessaire ;
- Garantir la cohésion entre les politiques économiques, commerciales, sociales et environnementales à l'échelle nationale, régionale et mondiale, et rencontrer les dirigeants du BIT, du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'OCDE et des organismes de l'ONU pertinents pour lancer le processus d'évaluation de la cohérence de leur analyse de la crise et de l'après-crise, conformément aux normes de l'OIT et aux objectifs du Pacte mondial pour l'emploi et ce, en collaboration avec les partenaires sociaux ;
- Renforcer le rôle du système de développement de l'ONU dans la réponse à la crise économique et son impact sur le développement ;
- Soutenir la démarche de l'OCDE visant à élaborer une norme commune en matière de propriété, d'intégrité et de transparence pour

les activités commerciales et financières internationales en tant que vecteur du renforcement de la cohésion des instruments de l'OCDE et élever les normes de conduite des activités commerciales à l'échelle mondiale. La norme doit également être une composante de la Charte mondiale pour une activité économique durable du G20, qui doit inclure le programme complet sur l'emploi décent et fournir les moyens de garantir le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

- Intégrer régulièrement la consultation et la participation formelles des partenaires sociaux aux sommets du G20 et au Conseil de stabilité financière (CSF).

CONCLUSION

⁴⁰ Les salariés du monde entier ont déjà fait les frais de la crise en perdant leur emploi, leur source de revenus, leur maison, leur épargne et leur sécurité. Les perspectives ne sont pas moins sombres aujourd'hui. Il existe un risque réel que les femmes et les hommes ordinaires à l'échelle mondiale continuent de pâtir de cette crise pendant de nombreuses années – en tant que salariés, contribuables et citoyens dont l'emploi et les impôts sont altérés et finalement en tant que victimes des effets de la compression, injuste et austère, du secteur public. Pendant ce temps, les responsables de la crise ont repris leurs activités habituelles. L'étendue des troubles sociaux que connaît la Grèce rappelle vivement que les gouvernements doivent apporter une réponse durable et juste à la crise. Les enjeux sont énormes. Les dirigeants du G20 doivent agir rapidement, faire preuve d'audace et d'impartialité pour bâtir une économie post-crise marquant un nouveau départ. Ils doivent jeter les bases d'un *nouveau modèle de croissance plus juste, plus durable du point de vue de l'environnement et équilibré entre les régions. Pour cela, un changement paradigmatique de la démarche économique s'impose.*



AGIR POUR L'EMPLOI POUR SOUTENIR LA REPRISE

DÉCLARATION SYNDICALE
INTERNATIONALE
AUX SOMMETS DU G8
ET DU G20 DANS L'ONTARIO
25-27 JUIN 2010

-  **ITUC**
www.ituc-csi.org
-  **TUAC**
www.tuac.org
-  **BWI**
www.bwint.org
-  **EI**
www.ei-ie.org
-  **IAEA**
-  **ICEM**
www.icem.org
-  **IFJ**
www.ifj.org
-  **ITF**
www.itf.org.uk
-  **ITGLWF**
www.itglwf.org
-  **IUF**
www.iuf.org
-  **PSI**
www.world-psi.org
-  **UNI**
www.union-network.org